

Compte rendu de la réunion du C.A. Du 11 mars 2018

Membres présents :

Bertho Julien - Borie Danièle - Borie Gérard - Bourel Jacques - Bureau-Hauck Paulette - Corvec Martine - Danet Jeannine - Dhailly Aude - Gaillanne Annie - Gannat Christian - Gimeno Annie - Graziani Raymonde - Lebeau Patrick - Le Colleter Josiane - Le Maguet Isabelle - Michaud Ines - Scaviner Charles - Tabalardon Michel - Toulemont Dany

Membres excusés :

Allenet Jackie -Bernard Cyril - Courric Jean Pierre - Doucet Nicole - Georget Gwénaél - Hamon Alain - Henry Sylvie- Le Bail Yann - Le Nezet Jackie - Mahévas Dominique - Nicol Christophe - Philippe Dominique - Pujol Sylvie - Schapman Claire – Vautrin Françoise - Venuat Soizic - Zimmermann Henri

1-Bilan des actions depuis le dernier CA

1) Demande de subvention.

La demande de subvention a été déposée à la mairie en temps et en heure. Depuis la galette des rois où nous avons demandé à Monsieur le maire où en était la subvention exceptionnelle pour l'achat d'une machine à broder, celle ci nous a été versée courant Janvier.

2)Bilan galette des Rois

Une nouvelle fois nous n'avons pas eu le succès escompté avec une participation de moins d'une centaine de personnes. Ceci s'explique, cette année, en partie par l'absence de la section danse qui animait l'après midi. Le bilan financier est de -541,03€. Nous avons vendu 297 billets cette année. Le trésorier souhaite que les tickets de tombola soient vendu 2€ l'unité et 5€ les 3 l'an prochain. Ceci peut être envisagé à condition de proposer des lots en conséquence.

3)Point sur la sortie de fin d'année

Nous avons rencontré un réel succès avec le programme proposé. Il y a 153 inscrits. Plutôt que de décevoir 40 adhérents, le bureau a décidé de porter le nombre à 150 participants maximum. Les nouveaux problèmes d'organisation semblent se résoudre avec la constitution de 3 groupes .Cette organisation sera la suivante :

Départ de Riantec des 3 Cars à 7H00 précise pour Paimpol

Départ de Paimpol à 9H45 avec le train vapeur de la vallée du Trieux, arrêt en route pour visiter la « Maison de l'Estuaire », arrivée à Pontrieux à 11H15.

A partir de 11H45 déjeuner au restaurant « La vallée ».

A 13H30 , pour le premier groupe, balade en barque d'une demi heure sur le Trieux (La distance Restaurant barques est d'environ 300m). Le second groupe passera à 14H

A 15H départ en cars pour se rendre au château de « La Roche Jagu », visite libre du château et visite des jardins.

A 16H30 pour le troisième groupe départ de La Roche Jagu pour la balade en barque à 17H

A 17H30 retour en car vers Riantec, arrivée estimée vers 19H30.

2-Exposition des travaux des sections & portes ouvertes

Les dates : du 30 Avril au 20 Mai 2018.

Commissaire de l'exposition : Soizic Venuat & Isabelle Le Maguet

Accrochage le 30 Avril, toutes les œuvres qui doivent être exposées seront soit remises aux responsables de section dans la semaine précédente, soit impérativement apportées au Château avant 10H le lundi 30 Avril. Aucune œuvre ne sera acceptée après cet horaire, quelles qu'en soient les raisons. Les responsables de sections sont chargés de transmettre l'information à leurs adhérents.

Décrochage le Dimanche 20 Mai (Dimanche de Pentecôte) Le décrochage ne sera fait qu'après 17H. Aucun décrochage « sauvage » ne devra avoir lieu avant. Pour les personnes qui ne pourraient pas être présentes lors du décrochage, les œuvres seront conservées par les animateurs.

Le vernissage aura lieu le vendredi 4 Mai à 18H. Le pot aura lieu salle du Riant, mesdames Danet et Gaillanne sont chargées des approvisionnements. Le « reste en cave » leur sera communiqué par le président. Les verres seront loués comme précédemment par le président.

Sylvie Le Livec étant absente du 7 au 13 Mai, une permanence devra être assurée tous les après midi de 14H à 17H excepté les samedi. Un tableau de permanence sera à remplir par chaque section qui expose et transmis au président qui en fera une « compilation ». Il est bien entendu que chaque « exposant » doit se sentir concerné par ces permanences. Les responsables de section devront faire passer le message.

3-Fête du Soleil

La fête du soleil est maintenue. La salle du Riant sera réservée en cas de mauvais temps. La vice présidente, Paulette Hauck-Bureau, et la secrétaire Isabelle Le Maguet sont chargées de veiller au bon déroulement de cette manifestation à laquelle une large publicité devra être faite par les animateurs. Chacun apportant son pique-nique, l'apéritif étant offert par l'association.

4-Demande de remboursement de frais de déplacement

Suite à une demande de remboursement du trajet domicile - château de Kerdurand, le bureau de l'association s'est réuni le 12 Février et après étude de 3 propositions, s'est prononcé pour le non remboursement par l'association, laissant la possibilité de procéder à un dédommagement sous forme d'une participation ponctuelle des adhérents. Le texte proposé au CA (en document joint) à recueilli 12 voix pour et 7 abstentions.

5-Activités estivales dans le cadre du « bar éphémère »

Intervention de Mmes Nathalie LIVA, secrétaire générale adjointe à la mairie de Riantec, et Monique ORGEBIN élue.

Comme l'an dernier une animation du centre bourg de Riantec sera proposée au public.

Les randonnées seront reconduites mais des balades « patrimoine » seront développées en parallèle pour permettre à ceux qui veulent simplement randonner, de pouvoir le faire indépendamment des balades « patrimoine ». Des ateliers Scrabble seront aussi proposés. Il pourrait être proposé quelques ateliers d'« Art floral » ou de « Bridge » sur inscription au point I, à voir avec les animateurs. (Le nombre d'inscrits sera communiqué, au plus tard la veille, à l'animateur pour éviter des déplacements inutiles. Un minimum d'inscrits pour ouvrir un atelier peut être envisagé)

Une salle du château sera proposée par la municipalité pour l'activité Bridge.

Le marché nocturne aura lieu le mercredi à la suite des « Mercredi sans chichi » qui attirent beaucoup de monde, ce marché sera purement artisanal. Dans ce cadre des mini concerts d'accordéon diatonique pourraient être donnés par la section accordéon diatonique loisirs.

Des balades photographiques pourraient voir le jour avec un petit concours photographique et la possibilité d'afficher les œuvres dans l'espace du point I.

Il est aussi proposé de faire quelques séances d'initiation à la « marche nordique ».

Pour tous les animateurs que cela peut intéresser il est conseillé de contacter Nathalie LIVA ou Monique ORGEBIN à la mairie de Riantec pour donner suite aux propositions et voir les conditions de réalisation.

Du point de vue de notre association, ces activités estivales peuvent servir de publicité pour nos activités habituelles.

6-Questions diverses

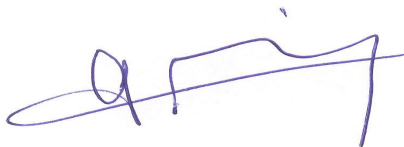
Aucune.

La séance est close à 11H45

• Prochain C A le dimanche 10 Juin 2018 à 10 heures

La présence de tous à cette dernière réunion de l'année est vivement souhaitée pour reconduire ou non les activités et préparer le flyer 2018-2019

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Gérard BORIE', with a stylized flourish at the end.

Gérard BORIE

La secrétaire
Isabelle LE MAGUET